

Membres permanents du RESAD



RESAD

Réseau d'Evaluation de Situation
d'Adultes en Difficulté



Val-d'Oise Est

Nephtalie Eva JOSEPH

Coordinatrice du Conseil Local
du Val-d'Oise Est

☎ 07 82 23 00 28

✉ nephtalie.joseph@ch-gonesse.fr

Qu'est-ce qu'un RESAD ?

Un RESAD désigne un Réseau d'Évaluation de Situations d'Adultes en Difficulté. Il constitue une instance technique réunissant des acteurs des champs du social, de la santé et des représentants d'usagers. Ce réseau tente de réfléchir sur des situations dites complexes et d'accompagner les professionnels en difficulté par la mise en commun de leurs ressources, compétences et expertises.

Dans le cadre du RESAD une situation est dite complexe lorsqu'elle présente des éléments de souffrance psychique avec ou sans maladie mentale intriquée avec des dimensions sociales, juridiques etc. Cela rend nécessaire l'intervention de plusieurs acteurs.

Les réunions d'évaluations se tiennent dans le cadre de l'élaboration et la mise en place de projets d'accompagnement et de suivi, sur le moyen et long terme. Elles ne sont pas adaptées aux situations d'urgence.

Comment fonctionnent les réunions ?

Les réunions sont programmées tous les premiers jeudis du mois de 9h30 à 12h.

Deux situations peuvent être traitées pendant une heure chacune.

Les participants sont soumis au secret professionnel. En cas d'absence d'accord préalable de l'adulte, la situation est présentée anonymement.

Ces réunions sont coordonnées par le Conseil Local en Santé Mentale du Val-d'Oise Est des villes de Goussainville, Villiers-Le-Bel, Sarcelles en partenariat avec le Centre hospitalier de Gonesse.

Le RESAD se compose :

- ▶ d'un comité de membres permanents
- ▶ du professionnel demandeur
- ▶ des professionnels invités
- ▶ de la personne concernée si elle souhaite y participer

Comment procéder si vous rencontrez une situation complexe

- 1 Prendre contact avec la coordinatrice du CLSM du Val-d'Oise Est qui anime le RESAD afin de lui présenter la situation.
- 2 Si la situation relève effectivement du RESAD, une date de réunion vous sera transmise ainsi qu'un formulaire dans lequel vous décrierez la situation.
- 3 Avant la réunion, vous devrez prévenir la personne concernée de votre démarche et contacter les différents acteurs impliqués dans la situation pour les inviter au RESAD.
- 4 Des propositions d'interventions seront construites pendant la réunion ainsi qu'un calendrier de suivi.

RESAD
Val-d'Oise Est